

Tarif de référence stipulé dans l'art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019 soit 4,63 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centralisée, www.actulegales.fr.

La vie des sociétés

7242392901 - VS



SELARL JMG
Cabinet d'Avocat Gourlaouen
31, rue de Coutances
50350 Donville les Bains

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 4 janvier 2021 (enregistré à Evreux le 6 janvier 2021), TRANS D C L, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 euros, siège social 35, rue de la Mare en Ville, 27180 Claville, RCS Evreux 351 427 976 a cédé à LE GOFF - BREHAÏSE DE TRANSPORTS, Société par Actions Simplifiée (à associé unique) au capital de 200 000 euros, siège social situé 21, rue de la Vais Royale, Orval, 50660 Orval-sur-Sienne, RCS Coutances 947 320 123, un fonds de transports routier et transports publics de marchandises nationaux et internationaux, location de véhicules et déménagement, sis et exploités 35, rue de la Mare en Ville, 27180 Claville pour lequel TRANS D C L est immatriculée au RCS Evreux 351 427 976, le tout moyennant le prix de 302 000 euros (incorporels : 15 000 euros et corporels : 287 000 euros) et avec jouissance au 1er janvier 2021. Mentions au RCS d'Evreux.

Les oppositions, s'il en existe, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège de la SARL TRANS D C L, 35, rue de la Mare en Ville, 27180 Claville + copie au Cabinet d'Avocat SELARL JMG, 31, rue de Coutances, 50350 Donville-Les-Bains, où domicile a été élu à cet effet.

7242622201 - VS

LES ÉCO-ISOLATEURS PRO

Société par Actions Simplifiée au capital social de 50 000 euros
Siège social :
220, rue Clément Ader
27000 Evreux
RCS Evreux 852 619 635

COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'associé unique a décidé, le 15 décembre 2020, de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la Société IN EXTENSIO EURE, Société par Actions Simplifiée domiciliée 7-9, rue Aimé Charpentier Damville, 27240 Mesnil-sur-Iton, inscrite au Registre du Commerce et des sociétés d'Evreux sous le n° 335 232 922, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion d'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026.

7240705101 - VS

EARL DU ROC

Au capital social de 7 774,90 euros
12, rue Weil Hallé
Le Mesnil Milton
27620 Gassy
RCS Evreux n° 393 131 883

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire, les associés ont adopté les modifications statutaires suivantes :
Capital :
Il a été porté à 11 400 euros.
Transformation en Société Civile d'Exploitation Agricole.
Dénomination sociale :
SCEA DU ROC.
Prise d'effet : 3 décembre 2020.
Pour avis

7242613001 - VS

CABINET JURISTES - CONSEILS - SABLIERE

Société d'Avocats inscrite au Barreau de l'Eure
425, rue Clément Ader - Bât. C
27000 Evreux
Tél. 02 32 33 42 56

PRO INOX FRANCE

Société à Responsabilité Limitée en cours de transformation en Société par Actions Simplifiée
Capital social 70 000 euros
Siège social :
Angle de la rue Denis Papin et de la Rue des Frères Lumière
27130 Verneuil d'Avre-et-d'Iton
RCS Evreux B 517 898 714
Siret 517 898 714 000 46

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 29 décembre 2020, il a été décidé, à effet de ladite date, de transformer la Société, conformément aux dispositions des articles L. 223-43 et L. 227-3 du Code de Commerce, en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter de nouveaux statuts.

En conséquence de cette transformation, les fonctions de co-gérants de M. Julien DAVET et de M. Fabrice BOUCHER ont pris fin le 29 décembre 2020.

La Société GENSAO CONSULTING, SARL au capital de 399 500 euros, dont le siège social est à Bourth (Eure), 12, rue du Puits Rouge, immatriculée au RCS d'Evreux sous le n° 823 977 392, a été nommée, à effet du 29 décembre 2020, en qualité de présidente de la Société.

En conséquence, les mentions antérieurement publiées se trouvent ainsi modifiées :

Anciennes mentions :
Forme : SARL
Administration : Gérance : M. Julien DAVET et Fabrice BOUCHER.
Nouvelles mentions :
Forme : SAS.

Administration :
Président : GENSAO CONSULTING, SARL au capital de 399 500 euros, dont le siège social est à Bourth (Eure), 12, rue du Puits Rouge, immatriculée au RCS d'Evreux sous le n° 823 977 392, représentée par M. Julien DAVET.

Mentions complémentaires :
Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives du moment que ses titres de capital sont inscrits à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte.

Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix.

Transmission des actions : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de Commerce d'Evreux.

Les autres mentions précédemment publiées ne sont pas modifiées.
Pour avis, le président

CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 180 000 euros, pour le porter de 900 euros à 180 900 euros au moyen de la création de 180 000 parts sociales nouvelles de 1 euro chacune attribuées à M. Alexandre PHILIPPE, Mme Claire PHILIPPE et Mme Anne PHILIPPE en rémunération de leurs apports. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Pour avis

7242361901 - VS

CABINET JURISTES - CONSEILS - SABLIERE

Société d'Avocats inscrite au Barreau de l'Eure
425, rue Clément Ader - Bât. C
27000 Evreux
Tél. 02 32 33 42 56

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Evreux (Eure), du 24 décembre 2020, il a été constituée une Société par Actions Simplifiée, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOLUTION PSE.
Objet : achat, vente, négociation de tous articles, matériels, équipements, mobiliers, matériaux et produits du bâtiment, destinés aux professionnels et aux particuliers, ainsi que toutes pièces et accessoires s'y rapportant ; l'acquisition, la propriété, l'exploitation, par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; apporteur d'affaires ; toutes prestations de services aux entreprises ; achat de tous immeubles bâtis en vue de leur revente en bloc, par fractions ou par locaux.

Siège : fixé à Pacy-sur-Eure (Eure), Zone Commerciale INTERMARCHÉ, 10, rue du 18 Juin 1940.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Evreux, au greffe duquel les statuts seront déposés.

Capital : 1 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

Président : M. Vincent GAUTIER demeurant à La Bonneville-sur-Iton (Eure), 22, rue de l'Île de France.

Admission aux assemblées : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Exercice du droit de vote : sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : sauf exceptions légales, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers, y compris au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant, sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Pour avis, le président

7242406501 - VS

avocats

MÂÎTRE PASCAL LESNE
Avocat
Résidence du Palais
6, bld Georges Chauvin - BP 831
27008 Evreux cedex
Tél. 02 32 62 03 05

GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE MODULAGRI 2000

En abrégé G.I.E. MODULAGRI 2000
Groupe en liquidation
G.I.E. au capital de 7 628,55 euros
Siège social : 9, rue du Parc
27770 Illiers L'Évêque
429 077 126 RCS Evreux

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du groupement réunie le 31 décembre 2020 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quittance de la gestion et déchargé du mandat de M. Régis THIBAUT demeurant à Bordigny - Brétouil-sur-Iton, 27160 Brétouil, liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Evreux.
Le liquidateur

ENFIN UN NOUVEAU MARCHÉ PUBLICS...

CENTRALEDES MARCHÉS.COM
www.prixmarché.com

7242673101 - VS

AVIS DE TRANSFORMATION

Dénomination : SARL RELAIS DE BONDY.
Forme : SARL.
Capital social : 7 622,45 euros.
Siège social : 25, rue Yves Montand, 27490 Autheuil-Authouillet.
112 404 170 RCS Evreux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 décembre 2020, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée. Compte tenu de cette décision, il a été décidé de supprimer la référence SARL dans la dénomination qui sera désormais RE-LAIS DE BONDY.

L'objet social, la durée et le siège social restent inchangés. Le capital reste fixé à 7 622,45 euros et sera désormais divisé en 500 actions de 15,2449 euros chacune.

Président : Société GREENINVEST-SAS - au capital de 4 068 460 euros. Siège social : 25, rue Yves Montand, 27490 Autheuil-Authouillet, immatriculée au RCS d'Evreux sous le n° 522 192 483 et représentée par son président M. HEUDEZ Bertrand demeurant 23, rue Yves Montand, 27490 Autheuil-Authouillet.

Accès aux assemblées et vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Transmission des actions : les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers qu'avec l'agrément préalable de l'assemblée générale des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix de ses membres.

Personne ayant le pouvoir d'engager la société : M. HEUDEZ Bertrand. Mention sera portée au RCS d'Evreux.
Pour avis

7242417601 - VS

SASU SAINTE CATHERINE

34, route de la Croix Blanche
27500 Toutainville
RCS Bernay 324 939 164
Capital 137 199 euros

DISSOLUTION ANTICIPÉE ET CLÔTURE DE LIQUIDATION

Avis est donné de la décision de l'associé unique de la Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) SAINTE CATHERINE de procéder à la dissolution anticipée de la SASU SAINTE CATHERINE, l'objet social étant réalisé, et sa mise en liquidation sous le régime conventionnel. Cette décision a été prise le 15 janvier 2021 à 10 h 00 ; la dissolution anticipée de la société prenant effet le même jour.

M. Jean SAUPHANOR associé unique de la société, demeurant 34, route de la Croix Blanche, 27500 Toutainville est nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour assurer la liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

L'adresse du siège de la liquidation est fixée au 34, route de la Croix Blanche, 27500 Toutainville où correspondance et actes concernant la liquidation devront être adressés.

Ce même jour à 17 h 00, le liquidateur a présenté les comptes de liquidation. Ces comptes ont été approuvés, il a été constaté l'achèvement des opérations de liquidation, donné quittance au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation de la SASU SAINTE CATHERINE.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Bernay.

7241761801 - VS

SCEA BRIÈRE

Au capital social de 10 725 euros
1942, rue Jean Jour
27500 Pont-Audemer
RCS Bernay n° 345 363 931

CAPITAL SOCIAL

Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire, les associés ont adopté les modifications statutaires suivantes :
Capital : il a été porté à 15 000 euros.
Prise d'effet : 1er décembre 2020.
Pour avis

7242537001 - VS



SELARL D'AVOCATS
2, Porte de l'Europe
14000 CAEN

INDEX

Société par actions simplifiée au capital de 4 252 000 euros
Siège social : Evreux (Eure)
32, rue Saint-Louis
518 504 158 RCS Evreux

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il résulte des décisions du conseil en date du 21 décembre 2020 que Mme Nathalie LEMEE, demeurant à Evreux (Eure), 32, rue Saint-Louis, a été désignée à compter du même jour en qualité de directeur général.
Pour avis, le président

Vos infos locales, c'est chaque semaine dans votre hebdo

l'éveil
de pont-audemer

en PAPIER ET/OU en version NUMÉRIQUE

ABONNEZ-VOUS !

7240642601 - AA

Commune de SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE

Projet de Plan Local d'Urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 2ÈME AVIS

Par arrêté n°87-2020 en date du 11 décembre 2020, le Président de la Communauté de Communes Roumois Seine a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Opportune-la-Mare.

L'enquête publique se déroulera du lundi 18 janvier 2021 à 9 h au mardi 16 février 2021 à 17 h, soit 30 jours consécutifs.

A l'issue de l'enquête publique et après réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Opportune-la-Mare, éventuellement modifié, sera proposé à l'approbation du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Roumois Seine.

Le Président du Tribunal administratif de Rouen a désigné Monsieur Jean-Marc VIRON, technico-commercial du BTP retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

La Mairie de Sainte-Opportune-la-Mare est désignée comme le siège de l'enquête publique. Le commissaire enquêteur y siégera pour se tenir à disposition du public :

Lors de permanences physiques pour recevoir des observations orales ou écrites :
- le lundi 18 janvier 2021 de 9h à 12h
- le samedi 6 février de 9h à 12h
- le mardi 16 février de 14h à 17h
Lors de la permanence téléphonique au 02 32 42 04 74

- le mercredi 27 janvier 2021 de 15h30 à 18h30
Pendant la durée de l'enquête publique, le projet de plan local d'urbanisme, les avis des personnes publiques associées, l'avis de l'autorité environnementale et les pièces administratives seront consultables, en version papier :

- en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- le lundi de 16h30 à 18h30
- le mercredi de 16h30 à 18h30
- dans les locaux de la Communauté de communes Roumois Seine situés au Logis à Grand-Bourgthe-roule (Place Jacques Rafin, 27520 Grand-Bourgthe-roule) aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Régime matrimonial

7242890801 - RM

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jérôme LEFÈVRE, notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée 'Edouard PESCHET, Jérôme LEFÈVRE, notaires associés', titulaire de l'Office Notarial sis à Saint-André-de-l'Eure (Eure), 18, rue du Chanoine Boulogne, CRPCEN 27019, le 6 janvier 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec ajout de clause de précipuit entre M. Dominique Florentin Fernand HÉBERT, retraité, et Mme Suzanne Françoise BRIAND, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à La Forêt du Parc (27220), 1, route de Jumelles.

Monsieur est né à Jumelles (27220) le 19 septembre 1944.
Madame est née à Rueil-La-Gadelière (28270) le 14 novembre 1948, mariée à la mairie de Saint-Germain-de-Fresney (27220) le 3 juin 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les positions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

Avis administratifs

Un poste informatique sera également mis à disposition du public en Mairie et au Logis à Grand-Bourgthe-roule. Les dossiers seront par ailleurs consultables via le site Internet de la Communauté de Communes Roumois Seine : www.roumoisaine.fr.

Les observations du public pourront être consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en Mairie de Sainte-Opportune-la-Mare et dans les locaux de la Communauté de communes Roumois Seine situés au Logis à Grand-Bourgthe-roule. Elles pourront également être adressées par courrier au commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire enquêteur, Mairie de Sainte-Opportune-la-Mare, 84, place de la mairie, 27680 Sainte-Opportune-la-Mare.

Le public aura enfin la possibilité de transmettre ses observations par voie électronique, à l'adresse suivante : enquete@roumoisaine.fr.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à la Mairie de Sainte-Opportune-la-Mare et au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine, ainsi que sur le site Internet : www.roumoisaine.fr.

Toute information complémentaire concernant le projet peut être demandée auprès du Président de la Communauté de Communes Roumois Seine. Toute personne peut obtenir à sa demande, auprès de la Communauté de Communes Roumois Seine (le Logis, Place Jacques Rafin, 27520 Grand-Bourgthe-roule), et à ses frais, les dossiers d'enquête publique.

Cet avis fera l'objet d'un affichage à la Mairie de Sainte-Opportune-la-Mare, au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine, ainsi qu'au Logis à Grand-Bourgthe-roule. Il sera aussi publié sur le site Internet www.roumoisaine.fr, ainsi que dans deux journaux locaux.

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, il est demandé au public de privilégier la consultation du dossier et la transmission d'observations par voie dématérialisée, de respecter les mesures de distanciation sociale, de se désinfecter les mains avant d'accéder à la salle de permanence, de porter obligatoirement le masque, d'apporter un stylo personnel. Le commissaire enquêteur, lors des permanences, se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne présentant des symptômes (fièvre, respiration difficile, toux...) ou ne respectant pas les mesures de sécurité sanitaire. Le commissaire enquêteur ne recevra qu'une seule personne à la fois afin de déposer les observations.